

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



Périodique : semestriel

No. 2, décembre 2023

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)**13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V^e-IV^e siècles av. J. C.)**33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII^e-XI^e siècles)**47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle**65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I^{er} contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée**78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)**95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie**106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII^e et XIX^e siècles**130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)**146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII^e siècle – 2009**157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle**173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)**191-201

Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)**202-217

Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique**218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire**230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon**252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste**270-288

Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra**289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine**309-321

Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville***322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée**348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso**360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda**371-382

Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès**383-397

L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle

Jean-Jacques ESSOH

Docteur en Histoire
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
jjessoh@yahoo.fr

Fernand Bouadou AMALAMAN

Maître ès Lettres
Département d'Histoire
Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan
histprofes@gmail.com

Résumé

L'Afrique a fait l'objet d'une exploration méthodique sur toutes ses formes et sur tous les plans avant d'être dépecée par les puissances européennes. Dans cette mouvance de l'exploration de l'Afrique, la Côte d'Ivoire ne fut pas épargnée. Elle reçut, progressivement, plusieurs vagues d'explorateurs, notamment les Français. En effet, les missions confiées aux explorateurs français étaient de signer des traités avec les populations locales, de cartographier les régions et de connaître les mœurs ainsi que les richesses de la Côte d'Ivoire. Pour réussir une telle mission, les explorateurs français y développèrent certaines formes d'organisation en vue de régler les problèmes existentiels de tous ordres, notamment celui de l'alimentation. Car, effectuer une mission d'exploration dans un pays méconnu suppose donc une préparation sur le plan alimentaire. Ce sont ces aspects de l'organisation alimentaire mise en place par les explorateurs français que cette étude se propose d'analyser. Son élaboration s'est faite grâce à la méthodologie éprouvée de la comparaison, de la confrontation et du recoupement des sources d'archives, imprimées et des publications scientifiques abordant cette question.

Mots clés : Afrique, Côte d'Ivoire, explorateurs français, missions, organisation alimentaire.

Abstract

Africa was methodically explored in all its forms and on all levels before being carved up by the European powers. In this movement of the exploration of Africa, Côte d'Ivoire was not spared. It gradually received a wave of explorers, especially that of the French. Indeed, the missions entrusted to the French explorers were to sign treaties with the local populations, to map the regions and to know the customs as well as the riches of Côte d'Ivoire. To succeed in such a mission, French explorers developed certain forms of organization to solve existential problems of all kinds, including that of food. Because, carrying out an exploration mission in a little-known country therefore requires food preparation. It is these aspects of the food organization put in place by the French explorers that this study proposes to analyze. Its development was based on the proven methodology of comparison, comparison and cross-checking of archival sources, printed and scientific publications addressing this issue.

Key words : Africa, Ivory Coast, French Explorers, Missions, Food Organization.

Introduction

Le continent africain, jusqu'en 1870, était encore très peu connu. Si les côtes ont été abordées depuis longtemps et quelques comptoirs établis, l'intérieur du territoire africain restait vierge de toute pénétration européenne. L'Europe ne s'était que très peu aventurée au cœur de ce continent. Mais à partir des années 1870, les nations européennes commençaient à s'y intéresser avec l'intention de le parcourir. (J. Maistre, 2016 : 16). Ainsi, s'opérait une vaste opération de découverte et de reconnaissance de l'Afrique. Les Français partirent à la rencontre de ce continent à travers une espèce de voyageur : l'explorateur.

L'historiographie sur les explorations françaises en Côte d'Ivoire est riche et variée. Elle contient plusieurs écrits et documents oraux qui rendent compte des contacts entre explorateurs et autochtones, des motivations économiques et politiques des missions d'explorations, des typologies de missions d'exploration (missions scientifiques, commerciales, délimitation de frontières, politiques et conquérantes, etc.), de la biographie des illustres explorateurs, des résultats des missions d'exploration et des officines de commanditaires intéressées à l'exploration. Toutefois, dans ce foisonnement de travaux, la question alimentaire, un aspect très important pour la réussite d'une mission d'exploration, a été quelque peu occultée par les historiens et autres chercheurs. C'est donc ce champ encore relativement peu exploré que nous avons voulu labourer dans le cadre de cet article. D'où notre intérêt pour cette étude.

En effet, c'est à partir de 1890 que les Français tentent de prendre réellement possession du territoire qui allait devenir la future colonie de Côte d'Ivoire. Ces nombreuses missions d'exploration¹ venues de France, parcourent alors le littoral et pénètrent l'intérieur des terres. (C. Wondji, 1963 : 351). Ces missions françaises, traversent, la Côte d'Ivoire pour mieux connaître les populations qui l'habitent. (J. V. Zinsou, 1973 : 4). La fin du XIX^e siècle fut donc riche en mission d'explorations françaises en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire.²

¹ Ce sont, entre autres, la mission Bidaud (1890-1891). Bidaud, ex-agent de Verdier à Grand Bassam, effectue sur la côte occidentale d'Afrique un voyage qui dure du 5 septembre 1890 au 5 janvier 1891. Son but est de parcourir la Côte d'Ivoire depuis Lahou jusqu'au Libéria. La mission Quiquerez et de Segonzac (1891) consistait à un voyage scientifique et géographique sur la côte de Guinée. La mission Arago (1891) consistait à reconnaître les cours du Bandama, du Yocoboué et du Sassandra. (C. Wondji, 1963 : 352-355).

² La plus célèbre mission d'exploration française en Côte d'Ivoire fut sans doute la grande randonnée de Louis Gustave Binger qui visait principalement à assurer la connexion entre la Boucle du Niger et le littoral ivoirien, si vitale pour l'expansion économique de la France dans la région. Cette mission révélait donc l'importance

Voyageurs aventuriers, idéalistes sincères ou opportunistes assoiffés de gloire, toujours animés d'un courage et d'une énergie extraordinaire, les explorateurs ont parcouru plusieurs régions de la Côte d'Ivoire qui étaient jusque-là méconnues ou inconnues. Cette entreprise d'explorations françaises ne fut cependant pas aisée. Dans sa faisabilité, elle eut besoin d'avoir une organisation efficace dans laquelle la question alimentaire apparaît comme étant d'une importance capitale. En effet, si l'on considère la période relativement longue, que pouvait prendre les missions d'exploration, il y a lieu de s'interroger sur l'organisation alimentaire mise en place par les explorateurs français au départ de leur mission qui était de parcourir, découvrir et mieux connaître les mœurs ainsi que les richesses de la Côte d'Ivoire. Telle est la problématique qui sous-tend notre étude. L'objectif de cet article est de faire connaître un pan de l'histoire de la Côte d'Ivoire, celui de l'alimentation des explorateurs français au début de leur mission d'autant plus que ces explorateurs qui y arrivent n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires que les autochtones vivant sur le territoire ivoirien.

Pour parvenir à la réalisation de cette étude, les sources écrites, les rapports de mission, les ouvrages et autres publications scientifiques ont été consultées aux Archives de la Société de Géographie de Paris (ASGP),³ aux Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM),⁴ aux Archives des Missions du Ministère de l'Instruction Publique (AMMIP)⁵ et aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI).⁶ L'exploitation critique des informations émanant de tous ces canaux de connaissance et leur regroupement par centres d'intérêt, a permis d'articuler la présente réflexion autour de trois axes. Le premier axe porte sur les provisions avant le départ de la mission d'exploration. Le deuxième axe analyse le transport et la conservation des denrées

économique de la Côte d'Ivoire et marquait ainsi un tournant décisif dans l'histoire de l'exploration du pays. (C. Chikouna, 2014 : 41).

³ Les Archives de la Société de Géographie de Paris conservées dans la salle des cartes et plans de la Bibliothèque Nationale de France (site Richelieu), contiennent un certain nombre de documents tels que des sollicitations de missions ou de subventions, des rapports de mission, mais aussi un large fonds de cartes et photographies concernant les expéditions menées par des explorateurs notamment Français.

⁴ Les Archives Nationales d'Outre-Mer en France Aix-en-Provence conservent un fonds spécifique dédié aux missions qui se sont déroulées essentiellement en Afrique et en Asie du XIX^e siècle jusqu'en 1927. Ils contiennent essentiellement des documents administratifs et financiers sur ces expéditions, mais regroupent aussi des informations concernant les instructions données au chef de mission et le rapport de fin d'expédition.

⁵ Localisé en France, le fonds d'Archives des Missions du Ministère de l'Instruction Publique regroupe l'ensemble des documents ayant trait aux missions qui ont été sollicitées et/ou accordées par cette administration. Les dossiers sont nominatifs et classés par ordre alphabétique. Ils contiennent toutes les demandes, les recommandations, les rapports de la Commission des missions, les décrets d'attribution de mission et quelquefois les rapports de fin de mission concernant un même individu.

⁶ Les Archives Nationales de Côte d'Ivoire sont localisées à Abidjan précisément dans la commune du Plateau. Les fonds sont constitués pour la plupart de lettres, télégrammes échangés entre le ministre des colonies, le gouverneur et les commandants de cercle, des rapports de tournés, des décrets, des arrêtés et des circulaires.

alimentaires de la France métropolitaine vers la Côte d'Ivoire. Le troisième axe de réflexion est consacré au mode alimentaire des explorateurs français au début de leur mission en Côte d'Ivoire.

1. Les provisions avant le départ de la mission d'exploration

Pour toutes missions d'exploration en Côte d'Ivoire, les provisions sont indispensables au départ. Les différentes denrées emportées par l'explorateur sont choisies pendant les préparatifs de la mission.

1.1. L'inventaire des denrées alimentaires à emporter

Les explorateurs français ne connaissant pas les régions où ils devaient s'aventurer, ils emportaient des vivres dits de réserves. Les denrées alimentaires emportées constituaient une gamme très variée où l'on retrouvait un peu de tout ce qui était susceptible d'équiper les ménages et garnir une table européenne. Ces produits alimentaires tous familiers à ces explorateurs français et visant essentiellement à satisfaire leurs besoins vitaux, peuvent être regroupés en plusieurs catégories, notamment celle des conserves alimentaires, des produits de desserts, des boissons manufacturées, des condiments et autres exhausteurs de goût.⁷

En effet, la catégorie des conserves alimentaires était constituée en viande et en poisson. Les poissons les plus utilisés pour les conserves sont le maquereau, le homard, la lamproie, les sardines, le thon, l'anchois, le filet de hareng, le saumon, la brandade de morue. On y retrouvait un lot de préparations que sont le thon à la catalane, de saupiquet, l'anguille en matelote, de raynal et roquelaure. (M. Monnier, 1894 : 8). Pour ce qui est de la viande, celle de bœuf était la plus utilisée pour les conserves. Elle se faisait sous forme de bœuf bouilli, en daube, à la tomate, en boudin ou choucroute garnie. On y retrouvait un lot de préparations que sont le canard aux navets, le rognon sauté au champagne, le fricandeau à l'oseille et le riz cantonnais aux vermicelles. Les conserves sont, aussi, constituées en confits d'oie, de canard, de dinde, en pâtés de foies gras truffés, en fricandeau à l'oseille, en galantines de volaille et en veau braisé (M. Monnier, 1894 : 8).

Dans la catégorie des produits de desserts, R. Maran (2009 : 27) signale que dans les préparatifs de la mission effectuée par Savorgnan de Brazza dans l'Afrique Occidentale, ce sont surtout les chocolats, les biscuits, les gaufrettes et les fruits secs (raisins, dattes, figues, amandes, noisettes, pommes tapées) qui étaient les plus emportés. Néanmoins, d'autres produits

⁷ ANOM, FM SG GCOG/III/13 à 18, Dossier 13 : notes de M. Savorgnan de Brazza 1891-1892.

servaient d'appoint. Ce sont, entre autres, la crème renversée, les confitures diverses, les fruits comprimés de prevet (pommes poires, prunes, plum-pudding, fruits au jus), les fruits au vinaigre (pickles, achards, cornichons, câpres, olives beurre de Pyrénées, l'huile d'olive) et les fromages divers. (M. Monnier, 1894 : 8).

S'agissant de la catégorie des boissons manufacturées, notons qu'il y avait une grande variété de boissons alcoolisées. Ce sont le vin rouge, le vin des château-beychelles, des pontet-cassis, de vieux-manoir, le vin blanc sec et les vins mousseux. Outre les vins, il y avait, aussi, les liqueurs composées entre autres de rhum, de cognac, de chartreuse, de bénédictine, d'armagnac, de gin et de whisky. (L. Barot, 1902 : 140). À cela s'ajoutent, les eaux gazeuses tels que le laurent-perrier, les eaux minérales (vittel, vichy et de saint-galmier). On note, aussi, les boissons aromatiques comme le café et le thé. Les sucreries en font également partie, ce sont les limonades, le soda, le sirop de grenadine, la menthe et la cannes. (L. Barot, 1902 : 140).

Toutes ces boissons manufacturées comme le mentionne si bien L. Barot (1902 : 140), « rendent les plus grands services aux explorateurs surtout lorsqu'ils en font un usage bien compris ». Mais, le contraire ou du moins un usage constant ou immodéré prédispose ou fait naître les lésions les plus graves du foie, des reins, du cœur et prépare un terrain d'inoculation facile à toutes les maladies infectieuses, telles que la fièvre jaune et la cirrhose de foie qui affectent la longévité.

Par ailleurs, les condiments et autres exhausteurs de goût d'origine occidentale n'étaient pas non plus oubliés par les explorateurs. En ce sens R. Vacquier (1986 : 167) mentionne qu'il y en avait tout un assortiment dans les caisses d'embarquement :

« Gros pot de grès de cornichons bornibus, boîte de moutarde en poudre colman's, flacons d'arôme Maggi, de Viandox et de Worcestershire sauce, le pili-pili fait de piments rouges choisis pour leur force et macérant dans de l'huile. Autre condiment, destiné aux bouillabaisse de poissons frais ou à la soupe de poisson basso importée : le safran ».

Ces denrées alimentaires rendent d'énormes services à l'explorateur en mission car elles constituent non seulement la base de l'alimentation, mais aussi peuvent servir de troc. En effet, la mission d'exploration française se prépare à partir vers des régions inconnues où la plupart du temps le troc est de rigueur. Chaque région utilise une monnaie d'échange différente et avec une valeur pouvant aussi varier en fonction du lieu ou des populations locales. C'est pourquoi, il faut y voir dans les provisions de départ un moyen pour les explorateurs français de se munir de denrées alimentaires de façon à pouvoir les troquer dans tous les territoires à parcourir. Le

mode d'acquisition et l'achat des denrées alimentaires est aussi un aspect important à prendre en compte dans l'organisation alimentaire des explorateurs français.

1.2. Le financement des missions d'exploration et le mode d'acquisition des denrées alimentaires

Les denrées alimentaires sont achetées par l'explorateur lui-même avant d'effectuer la mission. La collecte de ces denrées est organisée selon un agenda bien déterminé, mais le plus souvent, c'est tout le mois de janvier qui est consacré à l'achat des provisions avant le départ de la mission (L. E. B. Willaumez 1850 : 4). L'achat des provisions se fait sur les marchés européens. L'aspect le plus décisif dans l'acquisition des denrées est le financement. Pour les missions mal financées, les provisions de départ font le plus souvent défaut. Les missions d'exploration peuvent être financées par des services publics ou privés.

En effet, pour les services publics, c'est l'État français qui finançait les explorations. Certains ministères sont dotés de crédits exclusivement réservés à l'attribution de subventions pour les missions d'exploration, de recherche scientifique ou à visées coloniales. H. Brunshwig (1988 : 196-197) présente la naissance des deux principales commissions chargées de décerner ces crédits :

« Après 1871, des crédits spéciaux furent affectés aux missions scientifiques et les explorateurs purent en profiter. Une commission des voyages et missions scientifiques et littéraires fut créée en 1874 au Ministère de l'Instruction Publique et dotée d'un crédit de 200 000 francs par an, qui n'alla que pour une faible part à l'exploration. En 1883, le Ministère de la Marine et des Colonies obtint la création d'une commission spéciale pour les missions coloniales. Elle reçut au début 100 000 francs puis sa dotation augmenta jusqu'à 250 000 francs en 1895 ».

Comme on le constate, deux ministères se dégagent comme détenant l'essentiel des crédits publics mis à la disposition des explorateurs : le Ministère de l'Instruction Publique et le Ministère de la Marine et des Colonies. Mais en Côte d'Ivoire, les missions d'exploration ont été, pour la plupart d'entre elles, financées par l'État français par le biais du Ministère de la Marine et des Colonies (N. Broc, 1982 : 263-267).

Pour les services privés, divers organismes complétaient l'action de l'État français. C'est le cas de la Société de Géographie de Paris (SGP). D. Lejeune (1993 : 101-103) explique comment cette société s'organise pour trouver des fonds :

« Le financement de l'exploration est toujours indirect : les sociétés de géographie ne prélèvent jamais sur leurs fonds propres, insuffisants de toute manière, mais recueillent des souscriptions au coup par coup. De plus, la Société

de Paris alimente avec prévoyance, par d'autres souscriptions, un fonds des voyages, utilisé suivant les opportunités, mais trop vite mis à sec ».

Les ressources des Sociétés de Géographie de Paris étant limitées, elles agissent surtout par souscription. Ce fut le cas en 1886 où la Société de Géographie de Paris lança une grande souscription pour que la France ne soit pas absente à la course à la conquête territoriale lancée entre les puissances européennes.⁸ Mais, en contrepartie, ces exportateurs s'engagèrent à tenir régulièrement au courant la Société de Géographie de Paris des péripéties de leurs périple et à lui réserver leurs relations définitives aux lecteurs du bulletin. Il s'agit d'un contrat avec des clauses bien définies, engageant l'exportateur et la Société de Géographie de Paris.⁹ Les Sociétés de Géographie de Paris certes sont loin d'être les mécènes de l'exploration les plus importants du paysage français de la fin du XIX^e siècle, mais elles ont subventionné dans la mesure de leur moyens quelques expéditions comme la mission Delaporte¹⁰ et la mission Dourneaux-Dupéré.¹¹ Malgré toute la bonne volonté des Sociétés de Géographie de Paris, leur manque de moyens ne leur a pas permis de véritablement peser financièrement sur l'exploration et donc d'affecter et d'influencer l'organisation alimentaire au départ de l'exploration française.

En outre, pour une grande efficacité dans le financement des missions d'exploration, les hommes d'affaires, les savants et les militaires, intéressés par l'expansion française en Afrique, se retrouvent dans des organisations spécialisées comme le Comité de l'Afrique Française (CAF). Ce comité a participé au financement d'une trentaine de voyages en Afrique Noire notamment en Côte d'Ivoire.¹² Ces missions ont été financées très modestement. D'où les difficultés rencontrées pour l'acquisition des denrées de départ lors de ces missions. D'autres explorateurs fortunés ont pu réaliser des voyages d'exploration pour leur propre compte sans aide extérieures. Pour preuve, la mission d'Espagnat Pierre effectuée en Côte d'Ivoire était une mission privée et réalisée à ses propres comptes (P. Espagnat, 1896 : 173)

Par ailleurs, pour atteindre le budget nécessaire à une mission d'exploration, le financement multiple est presque la règle générale. Les explorateurs, pour la plupart, font appel aux sources de financement multiples et variées. Ils ont intérêt à frapper à toutes les portes pour

⁸ France, Archives de la Société de Géographie de Paris (ASGP), Carton SG – colis n°17, document 2817, contenant les demandes d'aides et de conseils adressées à la Société de géographie de Paris.

⁹ ASGP, Carton SG – colis n°17, document 2817, contenant les demandes d'aides et de conseils adressées à la Société de géographie de Paris.

¹⁰ France, Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), F 17 2953, dossier de mission de Delaporte.

¹¹ ANOM, F 17 2956 B, dossier de mission de Dourneaux-Dupéré.

¹² ANOM, FM MIS//34 : Mission WOELFEL du Soudan à la Côte d'Ivoire par le Haut Cavally, 1899-1900.

obtenir des subventions les plus nombreuses qu'elles soient d'origine publique ou privée. Pour faciliter la recherche de financement, il est souvent utile d'arriver à approcher ou intégrer un réseau pouvant favoriser l'accès à des mécènes. Fréquenter des cercles tels que les sociétés savantes (notamment les sociétés de géographie) ou toute autre organisation concernée par l'exploration et la colonisation, est un moyen d'entrer en relation avec des personnalités possédant une certaine influence ou connaissant les démarches à entreprendre (J. Maistre, 2016 : 215). Toutefois les subventions accordées dépendent des distances à parcourir, de la durée prévue pour le voyage, du nombre de participants, des moyens de transport utilisés, en un mot, de l'objectif et de la conception de la mission.

Le financement est donc un élément essentiel dans l'organisation alimentaire d'une mission d'exploration. Car, la mauvaise répartition du budget alloué à la mission d'exploration est souvent la cause des pénuries de provisions pendant le déroulement des missions et cela met à mal la survie des explorateurs. Louis Gustave Binger a déjà subi les conséquences d'une mauvaise répartition du budget de mission car, sur les 23.000 francs dépensés par Binger lors de sa mission effectuée en Côte d'Ivoire en 1887, aucun budget ne fut alloué à l'achat de provisions au départ (N. Broc, 1982 : 269). Pour sa survie, il a dû consommer les denrées alimentaires de la population locale. Ces denrées locales étaient offertes par les chefs de village ou la population elle-même. Dans ce registre, figuraient : des régimes de bananes, de l'igname, du manioc, le mil, le gombo, le piment, l'aubergine, le bœuf, le mouton, le cabri, les poulets, les œufs et bien d'autres denrées alimentaires. D'ailleurs, Louis Gustave Binger témoigne de ces denrées offertes : « dans tous les villages, nous avons été bien reçus ; la population est paisible et bienveillante, presque toujours, on nous offre quelques ignames, des bananes, des œufs, des poulets, etc. » (L. G. Binger, 1892 : 250).

Les denrées locales offertes par les chefs de village ou la population elle-même aux explorateurs attestent que la Côte d'Ivoire n'était pas un espace où la population locale était inhospitalière, où l'Européen était dévoré dès son arrivée sur cette terre comme voulait nous faire croire l'administration coloniale française. Les premiers explorateurs qui y ont effectué le voyage notamment Louis Gustave Binger ont été reçus favorablement par les populations des localités visitées. Cette négligence de la question alimentaire dans l'organisation des missions d'exploration a été aussi constatée pendant la première mission effectuée par Marcel Treich-Laplène à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Ce dernier abandonna une bonne partie de ses denrées alimentaires en chemin au début de sa mission effectuée au mois d'avril 1887, eu égard au fait

qu'il n'avait pas de porteur pour transporter ses provisions.¹³ Il faut dire que le portage était une tâche accomplie par les populations locales et consistait à transporter des charges sur une distance donnée à défaut des chevaux et des mulets. Les porteurs travaillaient pour le compte de certaines sociétés de portage. En Côte d'Ivoire, une compagnie de porteurs indigènes fut créée par arrêté le 14 décembre 1902, afin de concourir au ravitaillement des postes.¹⁴ Une seconde sera créée trois semaines plus tard le 7 janvier 1903 par un autre arrêté.¹⁵ À travers cette initiative officielle, les porteurs disposèrent de plusieurs avantages notamment une solde journalière, du matériel de campement, des soins médicaux, une indemnité de licenciement et de vivre. Le portage était une tâche à exercer en contrepartie du paiement de l'impôt de guerre.

Le portage rémunéré quant à lui, était accompagné d'une ration alimentaire. Cependant, il arrivait que la ration ne soit pas respectée et les porteurs restaient affamés tout au long du transport, s'adonnant à des actes de pillages des caisses contenant les vivres des explorateurs. Les porteurs étaient, parfois, victimes de fatigue et de duperie venant de certaines maisons de portage. C'est, eu égard à ces méfaits que le Gouverneur Gabriel Louis Angoulvant, exigeait que tout explorateur ou employeur attribue une avance aux porteurs. Son objectif visait à améliorer les conditions d'exercice du travail de portage. Voici un extrait de son constat :

« Les tournées que je viens d'effectuer m'ont permis de me rendre compte de la disproportion existant, sur quelques points de la colonie entre le travail fourni par les porteurs et la rétribution de leur effort. Dans la région littorale, notamment, et même en faisant état dans une large mesure, des difficultés des approvisionnements en vivres, les tarifs de portage m'ont paru absolument outrés ».¹⁶

Au regard de ces mesures prises par le Gouverneur Angoulvant, il est important de mentionner que les mesures du Gouverneur étaient assez opportunistes. Étant donné qu'elles s'inscrivaient dans le contexte de la pacification qu'il a lui-même officialisée. Ainsi, réorganiser le service de portage indigène, était une manière pour Angoulvant de mener à bien et à terme sa politique de conquête à la manière forte. C'est ainsi que conformément à ces rouages dans le métier de portage, les populations locales rechignaient à s'y aventurer. (J. M. K. Yobouet, 2021 : 59).

¹³ ANOM, FM MIS//12 : Mission Marcel Treich-Laplène d'Assinie au pays de Kong à la recherche du capitaine Binger, 1888-1889.

¹⁴ Côte d'Ivoire, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire, Arrêté créant à la Côte d'Ivoire une compagnie de porteurs indigènes le 14 décembre 1902.

¹⁵ ANCI, Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire, Arrêté portant création d'une deuxième compagnie de porteurs pour le ravitaillement des postes de la colonie de la Côte d'Ivoire, le 7 janvier 1903.

¹⁶ ANCI, Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire, Circulaire relative au prix du portage dans la colonie, 08 août 1908.

Une fois, le financement trouvé et que les denrées alimentaires des explorateurs sont achetées, collectées et stockées, il fallait désormais les transporter et surtout les conserver.

2. Le transport et la conservation des denrées alimentaires de la France métropolitaine vers la Côte d'Ivoire

Le transport des vivres est l'une des tâches les plus difficiles dans l'organisation alimentaire de la mission d'exploration. Que ce soit de la métropole vers la côte ou de la côte vers l'intérieur du pays, le transport des provisions prend en compte un certain nombre de critères. Aussi pour garder en bon état des provisions jusqu'à destination, il faut qu'elles soient bien traitées et bien conservées.

2.1. Le transport des provisions : manifestation et fret

Le transport des provisions est assuré par plusieurs compagnies de transport maritime qui font le voyage de l'Europe vers l'Afrique. Parmi ces compagnies de transports maritimes françaises, on a la Compagnie Française Fraissinet (CFF) qui avait son siège social à Marseille. Cette compagnie française assurait le transport des produits alimentaires européens et bien d'autres de la France vers la côte maritime ivoirienne, soit Grand-Lahou, soit Grand-Bassam tout en passant par Dakar et Conakry.¹⁷ Les prix du passage du port d'embarquement de Marseille aux différentes villes ivoiriennes sont les suivants : La ville de Béréby, en première classe, 900 francs ; Grand Lahou et Jacquville, en deuxième classe, 700 francs et Grand-Bassam, en troisième classe, 330 francs.

Toutefois, on note une réduction de dix pourcents sur les billets d'aller et retour en première et seconde classe ainsi qu'aux familles de quatre personnes pour toutes les classes. Les franchises de bagages selon les différentes classes sont les suivants : en première classe, le poids maximum est de 200 kilogrammes ; en deuxième classe, il est de 150 kilogrammes et en troisième classe le poids est de 100 kilogrammes (G. Angoulvant, 1910 : 40-45).

Par ailleurs, en dehors de la Compagnie Française Fraissinet (CFF), deux autres compagnies non françaises, assuraient le transport des produits alimentaires européens et avaient pour destination Grand-Bassam. Il s'agit de la Compagnie Woermann (CW) et la Compagnie Belge du Congo (CBC). La Compagnie Woermann avait son agence à Boulogne. Elle faisait un service direct et rapide assuré par la ligne principale du kamerun quittant Boulogne-sur-Mer le 11 de chaque mois et arrive à Grand-Bassam le 25 du même mois. Les

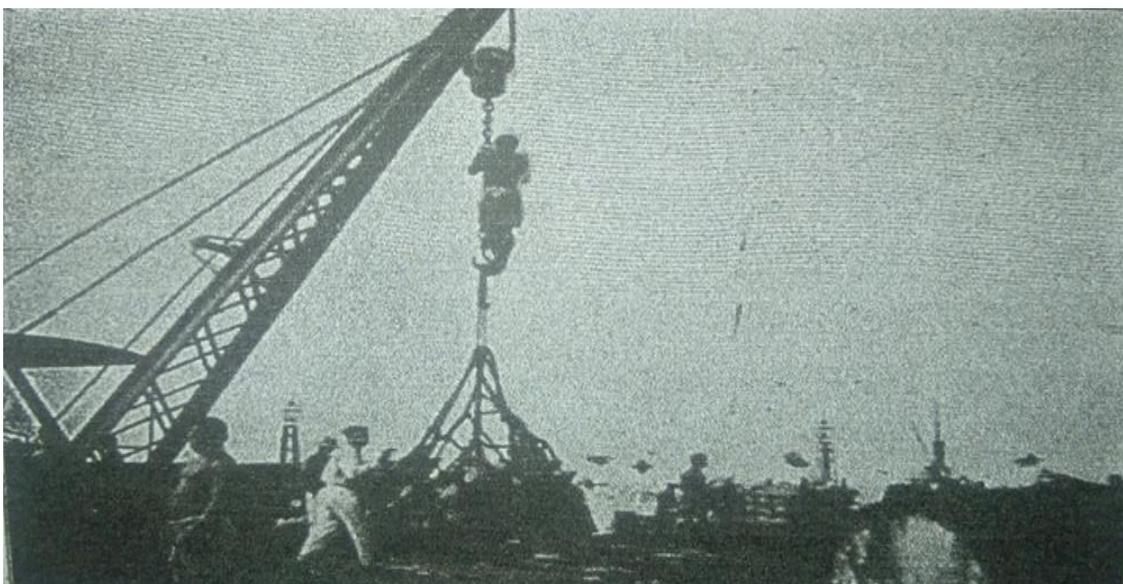
¹⁷ ANOM, FM SG GCOG/III/6 à 9 : Dossier 6a : navire Le Segond. Enquête sur Grand Bassam et Assinie, 1883.

prix des passages selon les différentes classes sont les suivants : en première classe le prix était de 687,50 francs ; en deuxième classe il était de 481,25 francs et en troisième classe le prix était de 288,75 francs. La franchise des bagages était de 200 kilogrammes pour toutes les classes (G. Angoulvant, 1910 : 46).

En ce qui concerne la Compagnie Belge du Congo (CBC), elle assurait le départ des denrées alimentaires de Liverpool tous les 14 jours à partir du premier mercredi de janvier pour Grand-Bassam et Assinie. Pour le point de départ de Hambourg, c'était tous les premiers de chaque mois pour Grand Lahou, Grand-Bassam et Assinie. Le prix des passages était le suivant : pour les voyageurs de première classe, 650 francs et ceux de deuxième classe, 437,50 francs. Les franchises de bagages sont pour la première classe, 500 kilogrammes et la deuxième classe 250 kilogrammes (G. Angoulvant, 1910 : 46).

L'explorateur qui désire expédier ses bagages comme fret doit adresser ses colis à l'agent général à Bordeaux, en gare d'Orléans-Bastide, ou en gare du Midi-Saint-Jean, selon le réseau utilisé pour le transport et de manière qu'ils soient rendus à Bordeaux au moins cinq jours avant le départ. Aussi les passagers peuvent faire assurer leurs bagages en s'adressant aux agents des ports d'embarquement et aux commissaires à bord (G. Angoulvant, 1910 : 45). Une fois les provisions arrivées à destination, le débarquement des marchandises se faisait par wharf. En fait, il s'effectuait à l'aide de caisses ou paniers. Ces paniers sont enlevés à bord à l'aide de la grue et déposés dans une baleinière retenue au flanc du paquebot comme le montre la photographie ci-dessous :

Photo n° 1 : Débarquement des marchandises au wharf de Grand-Bassam.



Source : (G. Angoulvant, 1910 : 4).

Après le débarquement des marchandises, l'administration du wharf peut diriger les marchandises et les bagages dans la salle de visite de la douane, où doit se faire la déclaration des marchandises soumises à une taxe. Dans les normes, tous les objets débarqués sont soumis à une taxe douanière sauf les effets usagés. Les explorateurs peuvent louer à l'administration, si toujours les besoins du service le permettent, les wagons et les manœuvres nécessaires au transport de leurs bagages hors de l'enceinte de la concession du wharf et doivent en faire retour immédiat.¹⁸

L'explorateur qui désire partir dans l'intérieure de la Côte d'Ivoire et ne voulant pas stationner à Grand-Bassam, peut le même jour du débarquement, emprunter une vapeur. Ce dernier ne quitte pas Grand-Bassam sans avoir embarqué voyageurs et courriers pour les villes côtières de l'intérieur.¹⁹ L'embarquement des colis et des bagages à bord des vapeurs de lagune se faisait avec beaucoup de célérité les jours du courrier. Une attention particulière était portée à l'embarcation des caisses contenant les denrées alimentaires pour éviter toutes pertes ou contestations. Pendant les campagnes en forêt, les provisions sont transportées par les porteurs qui accompagnaient l'explorateur. Les provisions sont chargées par les porteurs pendant toute la durée de la mission d'exploration.²⁰

2.2.La conservation des provisions

Pour garder en bon état des provisions jusqu'à destination, il faut qu'elles soient bien traitées et bien conservées. Pour le traitement des provisions, notons qu'avant l'acheminement vers les ports d'embarquement, les vivres sont emballés et regroupés dans des entrepôts. Une fois arrivées au port, les provisions sont placées dans des caisses à couvercle, espèces de cantines. Les caisses sont numérotées et porte l'indication de leur contenu. Les provisions sont généralement regroupées en trois catégories de bagages. Il y a donc les bagages qui sont enregistrés sous la dénomination « bagages de cabine » que le passager peut garder dans les cabines. Ensuite, il y a les bagages enregistrés sous la dénomination « cale de prévoyance » et qui peuvent durant le voyage, être mis à la disposition des passagers aux jours et heures fixés par le capitaine de navire, si les conditions de navigation le permettent. Enfin, les bagages

¹⁸ ANOM, FM SG GCOG/III/6 à 9 : Dossier 6a : navire Le Segond. Enquête sur Grand Bassam et Assinie, 1883.

¹⁹ ANOM, FM GEN//48 : Dossier n°377 : naturalistes voyageurs du début du XIX^e siècle (jusque vers 1850).

²⁰ ANOM, FM SG GCOG/III/6 à 9 : Dossier 6a : navire Le Segond. Enquête sur Grand Bassam et Assinie, 1883.

enregistrés sous la dénomination « bagages de cale » ne sont remis aux passagers que lors de leur arrivée à destination.²¹

Une fois les provisions arrivent en Côte d’Ivoire, divers procédés sont employés pour conserver les aliments. Ce sont la congélation²², la dessiccation²³, le fumage²⁴, l’enrobement²⁵, la salaison²⁶ et la stérilisation²⁷. Par ailleurs, pour les soins à donner aux conserves, notons que les conserves sont en générale enfermées dans des twills en fer-blanc soudées. Quelques-unes de ces boîtes sont munies d'un réchaud à alcool qui permet de les utiliser en l'absence de tous combustibles. D'autres comme les confitures ou les choucroutes sont enfermées dans des vases en verre de table. Pour se servir des conserves, ils sont réchauffés au bain-marie. Une instruction assez claire se trouve ordinairement sur la boîte et l’explorateur en prend connaissance avant consommation.²⁸ Toutes les denrées alimentaires initialement achetées, puis transportées et conservées soigneusement permettaient aux explorateurs en mission en Côte d’Ivoire de reproduire presque dans les moindres détails leurs habitudes alimentaires héritées de la mère patrie.

3. Le mode alimentaire des explorateurs en Côte d’Ivoire au début des missions

Au début ou du moins les premières semaines de la mission, les explorateurs demeuraient attachés à leurs plats d’origines cela en raison des denrées alimentaires qu’ils avaient emportées. Ainsi, tout comme à la métropole, les explorateurs ne dérogeaient pas à la

²¹ ANOM, FM GEN//48 : Dossier n°377 : naturalistes voyageurs du début du XIX^e siècle (jusque vers 1850).

²² La congélation est utilisée pour la conservation de la viande, des œufs, des légumes et des fruits. C’est le seul procédé qui ne dénature pas les aliments. Cependant, il doit s’ensuivre une consommation immédiate après avoir été retirés des glacières.

²³ La dessiccation qui consiste à dessécher la viande en l’exposant au soleil après l’avoir coupée en lanières. Dans certains cas, la viande peut être préalablement trempée dans la saumure ou être enfumée au feu du bois. La dessiccation s’applique également aux céréales, aux légumes et fruits.

²⁴ Le fumage, il se base sur la destruction des germes par le créosole contenu dans la fumée de bois. Le fumage est facilité par une petite salaison et est utilisé pour la conservation des viandes sur une longue période sans qu’elle ne se décompose.

²⁵ L’enrobement, qui consiste à isoler les aliments dans un corps imperméable à l’air, de préférence la graisse, la gélatine ou l’albumine coagulée. Les fruits enrobés dans du sirop de sucre forment les différentes confitures.

²⁶ La salaison, qui consiste à imbiber la viande ou le poisson dans du sel. La salaison est très employée pour la conservation de la viande de bœuf, de porc et les poissons.

²⁷ La stérilisation, qui se fait soit par triple ébullition à 110° ou à 108° avec détente brusque de vapeur. On prépare de la sorte la plupart des conserves alimentaires en usage courant telles que la viande, le poisson, les légumes, le lait. La stérilisation s’accompagne souvent de concentration comme pour le lait, les extraits de viande, les diverses sauces apprêtées.

²⁸ France, Archives du Ministère de l’Instruction Publique (AMIP), F/17/2939 : Dossier 12 : Capitaine Binger.

règle. Les habitudes alimentaires des explorateurs étaient rythmées par la fréquence des trois repas, notamment, le petit déjeuner le matin, le déjeuner à midi et le dîner le soir.

3.1. Le menu qui compose le petit déjeuner de l'explorateur

Le matin, après le réveil, pour bien commencer la journée et apporter au corps des besoins énergétiques nécessaires pour la réalisation de leurs tâches quotidiennes, les explorateurs prenaient le petit déjeuner. Celui-ci était généralement composé de 4 éléments dont : la boisson aromatique (le café ou le thé) ; un produit à base de céréales (les tartines de pain ou le pain complet) ; un produit laitier (le lait, le fromage et le beurre) et des fruits (les raisins, les amandes, les noisettes et les pommes tapées). Quelques confitures permettant ainsi de concilier équilibre alimentaire et plaisir.

Toutefois, la prise du petit déjeuner n'était pas une règle stricte à observer chez les explorateurs qui s'en passaient bien souvent. D'autres explorateurs consommaient au matin les restes des plats qui avaient servi au dîner du soir au détriment du café-pain-beurre, le pain avec les omelette-jambons et les plats de spaghettis. Louis Gustave Binger était un friand de la consommation des restes de nourritures de la veille, bien avant de se mettre en route pour une mission d'exploration dans une localité de la Côte d'Ivoire. Pour ce dernier, cette nourriture d'hier consommée le matin lui était très bénéfique parce qu'elle lui permettait de tenir pendant la marche jusqu'au déjeuner.²⁹

Dans le déroulement de leur mission au cours de la matinée, les explorateurs prenaient de pause-café³⁰ et souvent des apéritifs afin d'ouvrir l'appétit en attendant le déjeuner du midi. À ce propos, A. Tirefort (1979 : 247) note que l'heure de l'apéritif était : « religieusement respectée, des centres urbains les plus importants aux coins les plus reculés de la brousse ». Les eaux-de-vie qui entraient dans le cadre de l'apéritif étaient entre autres les liqueurs de toutes sortes, le vin rouge, le gin et le rhum. (J. J. Essoh, 2023 : 258). Après quelques temps d'exploration, arrivait enfin le déjeuner du midi et plus tard le dîner du soir.

3.2. Les mets entrant dans le déjeuner et le dîner de l'explorateur

Le déjeuner de midi de l'explorateur français arrivé en mission pour la première fois en Côte d'Ivoire était composé de trois éléments que sont : une entrée, un plat de résistance et un

²⁹ ANOM, FM MIS//12 : Mission Binger en Afrique Occidentale, 1898-1899.

³⁰ Lors des pause-café, le café consommé était le plus souvent non additionné de lait et non accompagné de pain, mais plutôt de biscuits, croissants et autres gourmandises.

dessert. L'entrée en cuisine est le plat qui précède le plat de résistance. En fait, c'est le premier service dans un repas de type occidental. Il permet la mise en place progressive de la satiété. Ainsi, l'entrée des explorateurs comprenait la soupe de potage, de sardine, de salade à la vinaigrette, de macédoine au jambon. (J. J. Essoh, 2023 : 261). Quant au plat de résistance, c'est le plat de consistance qui permettait de résister à la faim pendant un certain temps. Pour cela, les explorateurs préféraient plus ou moins consommer la purée ou friture de pomme de terre au poulet, le beefsteak, le plat de petits pois au poulet, le rôti de poulet ou de veau et le riz cantonnais. (J. J. Essoh, 2023 : 261).

S'agissant du dessert, notons qu'il est le dernier plat servi. Il est typiquement composé d'aliments sucrés et permet de couronner le repas. Les explorateurs consommaient comme dessert des fruits tels que les bananes douces, les poires, les pommes, les raisins et les abricots. Il y avait, aussi, des produits lactés comme le yaourt et les crèmes (G. R. Meignan, 2015 : 62). L'occasion de consommer les plats d'entrée, de résistance et de dessert entre explorateurs était vraiment belle et G. Thomann (1993 : 305) ne dit pas le contraire :

« Le jour suivant, grand tumulte à l'arrivée de monsieur Andrieu ; on remet après le déjeuner le désir de conserver avec nos hôtes et nous nous installons à table, en face d'un monstrueux pâté de foie que monsieur Andrieu vient de sortir d'une cantine. Il a reçu ce mets exquis de son pays où il a été préparé avec soin par la sollicitude maternelle et bourré de bonnes truffes. Parisiens, mes amis, vous ne savez pas ce que c'est qu'un pâté de foie et ne mangez que d'horribles mixtures fabriquées pour la vente ! Il a fallu que je vinsse à Kouakrou pour m'initier aux délices d'un pâté authentique et me rendre malade en ne pouvant résister à ma gourmandise. Notre dernière bouteille de vin, précisément gardée dans cette intention, arrose ce fameux pâté et au dessert, constitué par un énorme et succulent corossol, notre compagnon nous raconte les péripéties de son voyage ».

Après le déjeuner de midi, le diner du soir était attendu. Mais bien avant le diner, les explorateurs consommaient des boissons chaudes à base de thé ou soit de citronnelle. Si ce n'est pas le cas, des liqueurs étaient consommées (G. R. Meignan, 2015 : 64). Pour éviter de rentrer chez soi affamé et aussi pour alléger le diner, les explorateurs s'assuraient de prendre un encas léger. Les aliments qui entraient dans ce cas de goûter étaient, le plus souvent, les biscuits, les gaufrettes et des sandwiches accompagnés de boissons sucrées comme les limonades, le soda, le sirop et la menthe. Ainsi, à l'heure du diner, ce sont des repas légers qui étaient servis à table afin d'éviter les perturbations du sommeil. Ces repas étaient constitués de soupes, de crudités, de grillades ou de conserves, des pâtes alimentaires. La consommation de ces repas achevait la journée de mission de l'explorateur français. (G. R. Meignan, 2015 : 64).

Conclusion

Cette étude a modestement tracé les grandes lignes d'une analyse globale sur l'organisation alimentaire au départ des missions d'exploration française en Côte d'Ivoire. Parmi les éléments qui caractérisent cette organisation alimentaire figure le choix des provisions de départ. Celui-ci est dû non seulement aux moyens financiers mis à la disposition de l'explorateur, mais aussi à la nature des denrées alimentaires. Un second élément tout aussi important à prendre en compte concerne les moyens de conservations et surtout les transports des denrées alimentaires. Toute cette logistique de l'organisation alimentaire permettait aux explorateurs français, arrivés pour la première fois en terre ivoirienne, de conserver leur mode alimentaire d'origine et de faire la publicité auprès des populations locales. L'organisation alimentaire de départ bien que réussie, les provisions font toujours défaut après quelques temps s'il n'y a pas de ravitaillement pour approvisionner la mission. Le ravitaillement alimentaire pendant le déroulement de la mission d'exploration française en Côte d'Ivoire ouvre donc des pistes à la recherche et au questionnement historique.

Références bibliographiques

1. Sources d'archives

Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI)

ANCI, Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire, Arrêté créant à la Côte d'Ivoire une compagnie de porteurs indigènes le 14 décembre 1902.

ANCI, Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire, Arrêté portant création d'une deuxième compagnie de porteurs pour le ravitaillement des postes de la colonie de la Côte d'Ivoire le 7 janvier 1903.

ANCI, Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire, Circulaire relative au prix du portage dans la colonie le 08 août 1908.

France, Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

ANOM, FM MIS//12 : Mission Marcel Treich-Laplène d'Assinie au pays de Kong à la recherche du capitaine Binger, 1888-1889.

ANOM, FM GEN//48 : Dossier n°377 : naturalistes voyageurs du début du XIX^e siècle jusque vers 1850.

ANOM, FM MIS//34 : Mission Woelfel du Soudan à la Côte d'Ivoire par le Haut Cavally, 1899-1900.

ANOM, FM SG GCOG/III/6 à 9 : Dossier 6a : navire Le Segond. Enquête sur Grand-Bassam et Assinie, 1883.

ANOM, FM SG GCOG/III/13 à 18, Dossier 13 : notes de M. Savorgnan de Brazza 1891-1892.

ANOM, FM MIS//12 : Mission BINGER en Afrique Occidentale, 1898-1899.

ANOM, F 17 2953, Dossier de mission de Delaporte.

ANOM, F 17 2956 B, Dossier de mission de Dourneaux-Dupéré.

France, Archives de la Société de Géographie de Paris (ASGP)

ASGP, Carton SG – colis n° 17, document 2817, contenant les demandes d'aides et de conseils adressées à la Société de Géographie de Paris.

France, Archives des Missions du Ministère de l'Instruction Publique (AMMIP)

AMMIP, F/17/2939 : Dossier 12 : Capitaine Louis Gustave BINGER.

2. Bibliographie

ANGOULVANT Gabriel, 1910, *Guide du commerce et de la colonisation à la Côte d'Ivoire*, Paris, Office Colonial.

BAROT Louis, 1902, *Guide pratique de l'Européen dans l'Afrique Occidentale : à l'usage des militaires, fonctionnaires, commerçants, colons, et touristes*, Paris, Ernest Flammarion.

BINGER Louis Gustave, 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887- 1889)*, Paris, Hachette.

BOUET-WILLAUMEZ Louis Édouard, 1850, *Campagne aux côtes occidentales d'Afrique*, Paris, Paul Dupont.

BROC Numa, 1982, « Les explorateurs français du XIX^e siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Tome 69, N° 257, 4^e trimestre, p. 323-359.

BRUNSCHWIG Henri, 1988, *L'Afrique noire au temps de l'empire français*, Paris, L'aventure coloniale de la France.

CHIKOUNA Cissé, 2014, « L'explorateur, le guide et l'interprète dans les forêts de la basse Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle », *Revue ivoirienne histoire*, N° 23, p. 40-51

ESSOH Jean-Jacques, 2023, *L'alimentation chez les Akan lagunaires de Côte d'Ivoire (XVIII^e siècle – XX^e siècle) : traditions, changements et survivances*, Thèse de Doctorat Unique, non publiée, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 535 p.

ESPAGNAT Pierre, 1896, « La Côte d'Ivoire, ce qu'elle est, ce qu'elle doit devenir », *Revue des deux mondes*, Paris, p. 173.

LEJEUNE Dominique, 1993, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel.

MAISTRE Julie, 2016, *Trajectoires : approche prosopographique des explorateurs français de l'Afrique et de l'Asie (1870-1914)*, Thèse pour le Doctorat Unique, Publiée, Montpellier, Université Paul Valéry, 843 p.

MARAN René, 2009, *Savorgnan de Brazza*, Paris, Dauphin.

MEIGNAN Gouédan Richard, 2015, *La question alimentaire en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale (1904-1959)*, Paris, L'Harmattan.

MONNIER Marcel, 1894, *Mission Binger France noire Côte d'Ivoire et Soudan*, Paris, Librairie Plon.

THOMANN Georges, 1993, *Carnet de routes en Côte d'Ivoire (1893-1902). Suivis de : une parisienne à la Côte d'Ivoire (1907-1909)*, Paris, Éditions Sépia.

TIREFORT Alain, 1979, *Le bon temps. Approche de la société coloniale étude de cas : la communauté française en Basse Côte d'Ivoire pendant l'entre-deux guerres (1920-1940)*, Paris, École des hautes études.

VACQUIER Raymond, 1986, *Au temps des factoreries 1900-1950*, Paris, Karthala.

WONDJI Christophe, 1963, « La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Tome 50, N° 180, p. 346-381.

YOBOUET Konan Jean-Marc, 2021, *L'arme alimentaire dans la pacification de la Côte d'Ivoire (1894-1920)*, Thèse de Doctorat Unique, non publiée, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny, 368 p.

ZINSOU Jean-Vincent, 1973, « L'administration française en Côte d'Ivoire 1890-1922 », *Études sur la Côte d'Ivoire*, N° 10, p. 1-73.